

Brioux-sur- Boutonne



Brioux-sur-Boutonne est un village au cœur du grand marais de la Boutonne. En arrivant de Melle, le bourg et son imposant champ de foire se dévoilent le long de son ancienne voie autrefois appelée « Grand chemin des pèlerins », puis « Route royale ». Son remarquable pont enjambe la rivière Boutonne et ses nombreux méandres qui serpentent sur la commune.

IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE

Village en fond de vallée

FORME URBAINE

Village rue et son champ de foire

ÉTENDUE DU BOURG HISTORIQUE

8,55 ha

POPULATION

1474 habitants (2017)

POURQUOI UNE FICHE «BOURG STRUCTURANT» ?

11 bourgs structurants ont été identifiés dans le Schéma de Cohérence Territoriale de Mellois en Poitou car ils forment un maillage de services, de commerces, d'emplois indispensables à la vie des habitants de ce vaste territoire rural. Les 11 bourgs structurants sont Brioux-sur-Boutonne, Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, Chizé, Couture d'Argenson, Lezay, Melle, La Mothe-Saint-Héray, Mougou (commune d'Aigondigné), Périgné, Sauzé-Vaussais.

Réalisation : juin 2021

- Bourg historique
- Projet d'aménagement
- Patrimoine paysager à préserver
- Circulation et coupure urbaine
- Axe piéton à valoriser ou à créer
- ★ Patrimoine bâti spécifique





[1] Petite venelle sur la Boutonne

▲ À L'ORIGINE DE LA CRÉATION DU BOURG, UN PASSAGE SUR LA BOUTONNE

Brioux-sur-Boutonne, comme son nom l'indique s'est, implantée sur la vallée de la Boutonne **1**. Au fil du temps, une vingtaine de moulins **2** s'y sont construits, mais c'est essentiellement son rôle de passage sur la rivière qui a façonné l'histoire du bourg, dès l'époque romaine. Pendant des siècles, ce point de passage sur la rivière **3**, sur la route de Poitiers à Saintes, fait de Brioux un bourg-étape important. On peut y compter jusqu'à douze auberges au Moyen Âge.

La porte Saint-Jacques **4** est le seul vestige historique subsistant, antérieur au XIX^e siècle, mais d'autres éléments patrimoniaux racontent encore l'histoire particulière de ce bourg : deux abris de cantonniers (hors du bourg, datant de 1850 et servant de lieu de pause aux cantonniers), une église **5**, une gare, qui servait essentiellement à transporter le bétail aux abattoirs de la Villette, une école des années 1930 **6**, typique de cette période hygiéniste (grands vitrages)...

Aujourd'hui encore, le lien à la rivière est important pour les habitants, qui viennent se promener sur ses berges (au niveau du camping municipal **7** notamment) et regrettent les plantations de maïs et les peupleraies qui ferment progressivement leur horizon.



[2] Le moulin près du pont sur la Boutonne

▲ UNE DYNAMIQUE À VALORISER AUTOUR DES PRINCIPAUX ESPACES PUBLICS

Sur un axe de passage depuis toujours, le bourg s'est construit de manière linéaire de long de la route principale **8**. À partir du XIX^e siècle, il s'est étoffé vers le Sud, autour de son champ de foire **9**, à l'arrière de l'église **5** et de la mairie **10**. Cet espace est devenu la grande place du bourg et accueille les grandes manifestations (foires et festivals) de la commune. Historiquement, lieu des foires à bestiaux, cette place n'a jamais accueilli de commerces, et elle sert quotidiennement essentiellement d'aire de stationnement. Les commerces sont installés depuis toujours le long de la rue principale (« rue du Commerce ») **8**. Ils sont aujourd'hui moins nombreux, qu'il y a 50 ans.

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, la municipalité envisage la requalification de la grande place **9**, ainsi que celle de son axe principal **8**, en regroupant sous forme de « poches » les commerces, accompagnés de stationnements à proximité (à l'arrière si possible), comme au niveau de l'ancienne halle en bois **11**, au Sud du pont. Mais le dynamisme de Brioux est déjà bien présent avec de nombreux équipements : écoles **6**, collège, équipements sportifs, Maison des arts, salle des fêtes **12**... Un pôle santé est actuellement en cours de réalisation **13**, qui comprend déjà une pharmacie. Un bâtiment en cours de rénovation, destiné à une Maison de Santé (avec médecins, infirmières libérales et professions paramédicales) viendra s'y ajouter.



[8] La rue du Commerce, axe principal

▲ LA MISE EN RÉSEAU DES ESPACES PUBLICS

Bien que des aménagements sur la rue principale **8** aient été réalisés (élargissement des trottoirs), le bourg reste soumis à une circulation importante (notamment des poids lourds), qui n'invite pas les piétons à se déplacer sur cet axe, et qui a peu à peu mené à la perte des commerces.

La commune souhaite aujourd'hui raisonner l'implantation de ces derniers sous forme de « poches » **11**, mais la question des circulations piétonnes reste un élément capital à prendre en compte dans les aménagements. Ainsi, les liaisons **14** sous forme de cheminements piétons entre les « poches » doivent être anticipées dans les nouveaux projets, mais aussi renforcées dans le reste du bourg afin de relier entre eux les différents équipements existants : écoles, équipements sportifs, espaces publics centraux... La promenade dans les marais, qui relie les écoles au centre bourg, est ainsi un bon exemple à reproduire. Les voies existantes peuvent également être reprofilées pour permettre aux piétons et aux vélos de s'y déplacer en toute sécurité (mise en place de sens unique, de pistes cyclables ou de voies partagées, réhabilitation des trottoirs).

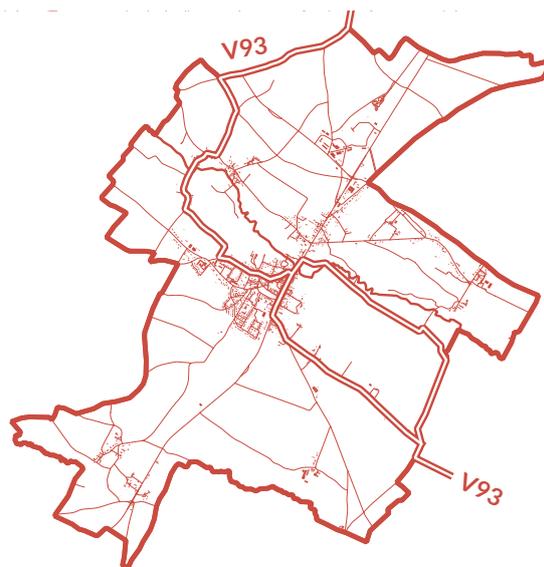


[9] La grande place du champ de foire

▲ LES HAIES ET LA VÉLOROUTE 93

Au-delà de cette dynamique naturelle, il est intéressant de noter l'inscription de la commune sur le tracé de la Véloroute V93 permettant de relier le marais Poitevin au Lac de Vassivière dans la Creuse. Cette desserte doit être considérée par la commune comme l'opportunité de développer des haltes qualitatives (espaces publics aux abords du tracé) pour les cyclistes, les incitant ainsi à faire escale dans le bourg.

D'après : schéma cyclable touristique
Département des Deux-Sèvres - 2019



LE BOURG RACONTÉ PAR LES BRIOUXAIS

Lors des entretiens en marchant réalisés pour l'élaboration des fiches-bourg, les élus ont répondu à quelques questions sur les paysages de leur bourg. Les textes suivants présentent une synthèse de leurs contributions.



▲ LES MARAIS, PAYSAGE EMBLÉMATIQUE DE BRIOUX-SUR-BOUTONNE

Brioux-sur-Boutonne est avant tout un village au cœur du marais. Symbolisé par l'omniprésence des cours d'eau, de nombreux chevelus de la Boutonne le traversent, l'irriguent et le structurent. C'est ainsi un paysage dessiné par les essences des milieux humides et les murets en pierres calcaires qui se dévoilent.

▲ LE POINT NOIR DE BRIOUX-SUR-BOUTONNE

Bourg-rue, bourg traversé, Brioux-sur-Boutonne s'est installé sur un axe important du Mellois en Poitou. L'augmentation de la circulation des poids lourds a transformé son statut. Bien que des aménagements sur la rue principale aient été réalisés (élargissement des trottoirs), leur mise en œuvre tardive n'a pas su retenir l'ensemble des commerces de proximité.

▲ POURQUOI BRIOUX-SUR-BOUTONNE ET PAS AILLEURS ?

Brioux-sur-Boutonne est un des bourgs principaux du Mellois en Poitou. On y retrouve un centre important de commerces et de services : écoles, maison familiale, centre de santé, équipements sportifs, supermarché, bureau de poste, camping... il ne manque rien : « **On a tout à Brioux !** »

▲ QU'EST-CE QUI A LE PLUS CHANGÉ À BRIOUX-SUR-BOUTONNE CES DERNIÈRES ANNÉES ?

S'il devait y avoir une chose à retenir, ce serait la disparition des commerces en 50 ans, ce qui a complètement changé la physionomie du bourg. Après, « **le charme du Mellois, c'est les haies ! Elles ont malheureusement disparu d'un seul coup et on a du mal à les remettre en place.** » Comme pour beaucoup de communes dans le Mellois en Poitou, la question de la disparition des haies est au centre du débat. Selon les élus de la ville, une des principales difficultés à leur renouveau est celle des éoliennes qui « **empêchent la replantation d'arbres** ».

COMMENT UTILISER CETTE FICHE ?

La réalisation de cette fiche-bourg s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du plan de paysage du Mellois en Poitou. Son ambition est de porter à connaissance les spécificités de l'agglomération bâtie principale, ses enjeux en matière d'aménagement et de paysage, afin d'accompagner leur traduction opérationnelle et réglementaire. Les enjeux et autres éléments portés à connaissance dans cette fiche-bourg découlent d'un entretien et d'une visite collective avec les élus et/ou techniciens de la commune. Ils ne pourraient pour cette raison être considérés comme exhaustifs, mais se veulent toutefois représentatifs de la situation actuelle de la commune.